

LETTRE #6

AUX

ACTEURS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

DÉCOUVREZ LA NEWSLETTER DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Madame, Monsieur, chers acteurs économiques du territoire ;

Dans une période où l'incertitude économique et géopolitique pèse sur votre activité professionnelle, notre communauté de communes est plus que jamais présente pour vous accompagner dans vos projets et/ou vos difficultés d'ordre administratives. C'est notre rôle !

Cette lettre semestrielle a pour ambition de vous apporter quelques "clés" sur les dispositifs existants mobilisables, selon la nature de vos besoins.

Monsieur HOSSAINI, notre collaborateur à la communauté de communes est votre interlocuteur privilégié. N'hésitez pas à le contacter autant que de besoins.

Je vous souhaite à chacune et à chacun, une belle année 2026, économique et personnelle.

Bien cordialement.

Hubert PICARD



Le service Dev Eco, c'est :

- **Nombre d'entreprises en plus : 552**
Augmentation de 49% entre 2020 et 2025
- **Évolution du nombre d'habitants :**
+ de 1596 depuis 2020
- **Plus de 1,5 million d'euros de subventions et de prêts à taux zéro** ont été déployés sur le territoire par la communauté de communes et ses partenaires depuis 2021
- **Subvention pour les artisans & commerçants des centres bourgs :**
110 000 € versés depuis 2023
- **Programme de visites d'entreprises :**
250 visites organisées pour 1 400 collégiens au sein des entreprises
- **Mobilité :**
Subvention jusqu'à 85% des trajets en covoiturage
Location solidaire de scooters et de vélos électriques



Plus d'informations :

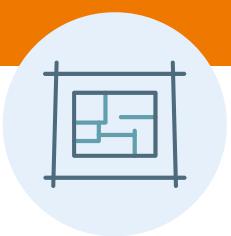
f.hossaini@vallees-orne-odon.fr

02 14 99 01 20

Prochaine parution :
JUILLET 2026



Zoom sur : Le développement des entreprises



Zone d'activité

La Croix Boucher – 3ème tranche

La Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon propose 3,6 hectares de terrains d'activités viabilisés sur la 3ème tranche de la zone d'activité La Croix Boucher à Évrecy.

La commercialisation des parcelles s'articule autour de deux modalités, selon le choix de l'entreprise :

- Une cession au prix de 60 € par m²
- Un bail à construction avec sortie inversée, au prix de 45 € par m²

Le bail à construction à sortie inversée est un bail de longue durée, conclu pour une période allant de 18 à 60 ans.

Pourquoi opter pour le Bail à construction ?

À l'issue du bail, la propriété du terrain ainsi que celle des constructions revient à l'entreprise. En optant pour la formule du bail à construction à sortie inversée sur un terrain de 2 000 m², l'entreprise pourra réaliser une économie de 43 500 €.

[Le bail à construction, qu'est-ce que c'est ?](#)



Aide à l'implantation

Accompagnement des entreprises qui souhaitent s'implanter dans la Zone

Vous êtes une entreprise désirant s'implanter sur la nouvelle zone d'activités. Vous êtes tenu par les règles de construction de :

- Soit végétaliser une partie de votre toiture
- Soit valoriser le potentiel photovoltaïque de votre projet de construction

Si votre choix est de solariser, il est alors important que vous puissiez prévoir une toiture adaptée, une toiture dite « solar ready ».

C'est pourquoi, la Communauté de communes propose de vous accompagner en réalisant une étude photovoltaïque (prise en charge par la collectivité) visant à évaluer le potentiel d'autoconsommation collective (ACC) de votre future toiture solaire.

Pour l'étude d'autoconsommation individuelle (ACI), en l'absence de connaissance de la future consommation du site, il vous sera nécessaire de reconstituer une courbe de charge au plus proche de vos futures consommations, entre :

- La vente totale (VT) seule
- L'autoconsommation individuelle (ACI) et collective (ACC) et vente du surplus réduite à minima

Il est à noter la difficulté de ce type d'étude, en ACI, du fait de la non-connaissance de la future consommation du site. Il vous sera donc nécessaire de reconstituer une courbe de charge au plus proche de vos futures consommations avec votre bureau d'études.

Aide pour la construction de votre bâtiment

Accompagnement des entreprises qui souhaitent s'implanter dans la Zone

Le Département du Calvados, par le biais d'une convention avec la Communauté de communes, soutient les entreprises qui investissent dans l'immobilier pour des opérations de construction, d'extension, d'acquisition, de travaux d'aménagement ou de requalification d'un bâtiment.



Zoom sur : Les événements

Petit Dej' des entreprises

Rencontre des entreprises du territoire

Le 25 novembre à Évreux, la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon en partenariat avec la Mairie a organisé un temps de rencontre réservé aux entreprises du territoire.

Cet événement a permis à 70 de participants ont pu échanger sur leur activité économique et différents sujets de développement économique et d'entreprenariat du territoire.

L'objectif principal de cet événement est de permettre aux entreprises du territoire de se constituer un réseau d'acteurs locaux. Leur présence nombreuse atteste de leur intérêt.

La Communauté de communes a pu également présenter les aides disponibles aux entreprises, mais également présenter ses partenaires : France Travail, Mission locale, Département de Calvados, service aide à l'immobilier d'entreprise.



Vous souhaitez vous inscrire au prochain Petit Dej' ?
[Accéder au formulaire](#)

Remise de chèques Aide à l'immobilier d'entreprise

Aide aux commerces, à l'artisanat et aux services de proximité :

Deux entreprises du territoire ont récemment bénéficié d'un accompagnement pour leur projet d'immobilier d'entreprises dans le cadre de notre politique départementale de soutien aux commerces de proximité en centre-bourg :

- Le Saint-Martin - Bar Tabac Presse FDJ Amigo (ouvert il y a 11 ans à Saint-Martin-de-May)
- Le Floralie - Restaurant (ouvert il y a 2 ans et demi à Évreux)

Montant de l'aide :

Chaque entreprise a reçu une subvention de 10 000 €

Cadre d'intervention :

Cette aide s'inscrit dans le dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprises, spécifiquement destiné aux commerces de proximité en centre-bourg. Elle est rendue possible grâce à la convention signée entre la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon (CCVOO) et le Département du Calvados.

Vous souhaitez en savoir plus ?
[Rendez-vous sur le site du Calvados](#)



Zoom sur : Les événements



Remise de chèque

Accompagnement au développement des entreprises du territoire

Mardi 8 juillet, la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon (CCVOO) a organisé une remise de chèque à destination de trois entreprises du territoire :

Les Bouquetières, à Saint Martin de May

Création : Octobre 2024

Catégorie : Fleuriste

Gérante : Cassandra RICHARD

Aide accordée : un prêt d'honneur Initiative Calvados à taux zéro d'un montant de 6 000 € et un prêt d'honneur Crédit-Emprunt Bpifrance de 3 000 €.

Lebeurier store, à Baron-sur-Odon.

Création : Novembre 2024

Catégorie : Magasin de motos

Gérants : Alexis Lebeurier et Bryan Lebey

Aide accordée : un prêt d'honneur de 16 500 €.

L.E Construction, à Baron-sur-Odon.

Création : Octobre 2024

Catégorie : Bâtiment (constructions, rénovations, aménagements extérieurs)

Gérant : Loris Etienne

Aide accordée : un prêt d'honneur Initiative Calvados à taux zéro de 9 500 € couplé à un prêt d'honneur Crédit-Emprunt Bpifrance de 4 500 €.

Cette remise de chèque est le fruit de la collaboration entre la CCVOO et Initiative Calvados, dans le cadre de l'accompagnement des entreprises locales dans le développement de leur activité.

La Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon (CCVOO) et son service de Développement Economique, ont travaillé aux côtés d'Initiative Calvados et de leur réseau Initiative France, pour permettre aux entreprises du territoire de profiter d'un "coup de pouce" décisif dans le financement de leur projet.



Zoom sur : Les événements

Découverte de nos entreprises et métiers au cœur des Vallées de l'Orne et de l'Odon

Découverte et valorisation des métiers auprès des jeunes

Cette année encore, la Communauté de communes, en partenariat avec les deux collèges du territoire et l'Agence de l'Orientation et des Métiers de Normandie, a organisé l'événement « Découverte de nos entreprises et métiers au cœur des vallées de l'Orne et de l'Odon » qui a permis aux 400 élèves en classe de 4ème, des collèges d'ÉVRECY et de SAINT-MARTIN-DE-FONTENAY, de visiter une soixantaine d'entreprises du territoire. Durant deux matinées et par petits groupes, ils ont ainsi pu découvrir différents métiers et échanger avec des professionnels sur les spécificités de leurs professions.

A l'issue, le 21 mai dernier, une soirée de restitution a été organisée à destination de l'ensemble des collégiens du territoire. Ainsi, les élèves ont pu exposer et présenter leur expérience.

Un grand merci à tous les établissements qui ont permis aux jeunes du territoire de découvrir leurs métiers et de visiter leurs entreprises et également à la Région Normandie.

Fort du succès des précédentes éditions, du retour positif des élèves et de la volonté des établissements scolaires du territoire, la CCVOO, la Région Normandie et son Agence régionale de l'orientation et des métiers souhaitent vous associer à la 5ème édition :

« Découverte de nos entreprises et métiers au cœur des vallées de l'Orne et de l'Odon », **en avril 2026**.

Qui mieux que les professionnels peuvent parler de leurs métiers et de leur entreprise ? Donnez l'opportunité aux collégiens du territoire, en classe de 4ème, de découvrir la diversité des métiers de votre entreprise et ainsi les aider dans leur orientation professionnelle.

Chaque collégien visitera deux entreprises, pendant la matinée (chaque visite composée de 10 collégiens, durerait entre 30 à 60 minutes selon la disponibilité de l'entreprise) :

30 avril (matin) : Collège d'Evrecy



Vous souhaitez participer à la 5ème édition ?

[**Accéder au formulaire**](#)

Point sur :

Les dispositifs d'aides

Fonds d'intervention artisans commerçants

La nouvelle aide aux entreprises du territoire

La CCVOO a mis en place un Fonds d'intervention, enveloppe totale d'un montant de 250 000€ pour les artisans et les commerçants du territoire, installés au centre bourg. Il s'agit d'une subvention allouée par la Communauté de communes et la Région Normandie.

Pour être candidate à cette aide, l'entreprise doit être située sur le territoire de la CCVOO, être inscrite au registre du commerce et des sociétés ou au registre des métiers, son chiffre d'affaires doit être inférieur à 1 million d'euros, sa surface inférieure à 400 m², avoir au moins 3 années d'existence et elle doit avoir principalement pour clients des particuliers.

Exemple d'intervention pour la charcuterie Ferme D&S située à Saint-Martin-de-May :

- Nature de travaux : outil de production
- Montant total des travaux : 31 000 € HT
- Subvention versée par la CDC et la Région : 15 000 €

Dans la presse : Le parisien actu.fr

Dépenses éligibles (liste non exhaustive) :

- La modernisation des locaux d'activité et le renouvellement d'équipements professionnels
- La rénovation des vitrines et enseignes
- La sécurisation et l'accessibilité à tous les publics
- L'amélioration de l'accessibilité ou de mises aux normes

Taux d'intervention 60%

Plafond d'intervention 15 000€

Le principe est simple : Pour 10€ investis par le commerçant ou l'artisan, la CCVOO et la Région lui rembourseront 6€.

Vous souhaitez en savoir plus ?
[Rendez-vous sur notre page dédiée](#)



Aide à l'immobilier d'entreprise

Convention entre la CCVOO et le Département

Aide aux commerces, à l'artisanat et aux services de proximité :

Pour que le Département du Calvados puisse soutenir les initiatives privées en faveur de l'investissement immobilier lors de la création, la reprise, la modernisation ou l'extension des activités commerciales et artisanales et d'apporter ou maintenir les services de base nécessaires à la population.

Aide à l'immobilier d'entreprise sous forme de prêt à taux zéro :

Pour que le Département du Calvados soutienne les Très petites entreprises (TPE), les Petites et moyennes entreprises (PME) et les Établissements de taille intermédiaire (ETI) qui investissent dans l'immobilier pour des opérations de construction, d'extension, d'acquisition, de travaux d'aménagement ou de requalification d'un bâtiment.

Des soutiens notamment financiers mis en place par la Région Normandie :

L'Agence de Développement pour la Normandie et son guichet unique en matière de développement économique et de soutien aux entreprises normandes, accompagne les entreprises du territoire.

Dispositif Renforcement de trésorerie sous forme de Financements à taux zéro :

La Région Normandie et son dispositif Renforcement de trésorerie permet aux entreprises fragiles et en difficulté de financer leurs besoins en fonds de roulement (BFR). Sous forme de prêt à taux zéro sans garantie et à hauteur maximale de 50% de besoin établi.

- 50 000 € pour les Très Petites Entreprises
- 100 000 € pour les Petites Entreprises
- 200 000 € pour les Entreprises Moyennes



Point sur :

Mobilités des salariés

BlaBlaCar Daily

Aide au covoiturage de vos salariés

Dans le contexte de dégradation du pouvoir d'achat de vos salariés et des nécessaires actions individuelles s'inscrivant dans la transition écologique, la CCVOO encourage la pratique du covoiturage domicile-travail par l'intermédiaire de BlaBlaCar Daily (solution de covoiturage).

Vous souhaitez en savoir plus ?
[Rendez-vous sur notre page dédiée](#)



Exemples d'économies réalisées grâce au soutien de la CCVOO :

- Caen > Évreux (15km) : le conducteur reçoit 2€ et le passager ne débourse que 0,50€
- Condé-en-Normandie > Amayé-sur-Orne (37km) : le conducteur reçoit 3€ et le passager ne débourse que 0,50€



 BlaBlaCarDaily

Une échappée dans les vallées

Location vélo électrique

Nouvelle offre de mobilité durable pour vos salariés

La Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon lance un service de location de vélos à assistance électrique (VAE) et de vélos longtails, destiné aux habitants et aux personnes travaillant sur le territoire.

Cette démarche constitue une opportunité pour les entreprises de promouvoir auprès de leurs collaborateurs une mobilité douce, bénéfique à la fois pour leur qualité de vie et pour la transition écologique.

Modalités :

- Réservation en ligne via la plateforme Orne Odon Mobilités.
- Durée : 6 mois, sans engagement au-delà.
- Début des mises à disposition : 17 décembre à Évreux.
- Tarifs préférentiels la première année :
 - 20 €/mois pour un VAE
 - 30 €/mois pour un vélo longtail
- Entretien inclus.

02 49 62 48 79

orneodonmobilites@fleeta.fr



Vous souhaitez en savoir plus ?
[Rendez-vous sur notre page dédiée](#)



Point sur : L'accueil & l'accompagnement

Accueil des talents

Dispositif ouvert aux entreprises du territoire

La CCVOO et Calvados attractivité vous accompagnent dans l'accueil des talents (future embauche) qui ne résident pas dans le Calvados, et vous soutiennent dans l'organisation d'un court séjour pour :

- Leur faire découvrir le territoire
- Les aider à se projeter dans leur nouvelle vie
- Réunir toutes les conditions pour une intégration réussie !



Ce dispositif est ouvert à toutes les entreprises du territoire pour une embauche en CDI.

Le principe est simple : un montant total de 750 € maximum par accueil et par famille ; soit 250 € maximum par partenaire (entreprise souhaitant recruter, CCVOO et Calvados Attractivité).

Accueil Install' Calvados

Service gratuit d'accompagnement à l'installation

Accueil Install' Calvados est un service gratuit d'accompagnement à l'installation à disposition des futurs et nouveaux habitants du Calvados, recrutés par des entreprises calvadoisiennes.

Pour faciliter leurs démarches d'installation, le service les oriente sur les thématiques suivantes :

- Découverte du nouveau cadre vie
- Recherche d'un logement qui correspond au besoin
- Accompagnement dans les démarches d'inscription scolaire et recherche de mode de garde pour les enfants
- Recherche d'un emploi pour le conjoint
- Recommandation pour l'offre de loisirs, culturelle et sportive



Vous souhaitez en savoir plus ?
Rendez-vous sur la page dédiée

Association ANCRE

Accompagnement des cadres ou assimilés

La Communauté de Communes finance l'association Ancre, afin que les cadres du territoire en recherche d'emploi puissent être accompagnés dans leurs démarches. L'association accompagne également les entreprises pour trouver un salarié, qualifié cadre ou assimilé.

L'Association accompagne les cadres ou assimilés dans leur recherche d'emploi, en proposant des sessions CRE (Cadres en Recherche d'Emploi) de 9 semaines (4 à 5 par an), par groupe de 10 à 15 participants.

Le taux de retour à l'emploi constaté 6 mois après la fin d'une session est de **65 à 70%**.

Pour plus d'informations,
merci de contacter l'association Ancre :



Ancre
POUR UN NOUVEL ELAN PROFESSIONNEL



Point sur : L'autoconsommation collective



L'autoconsommation

Où en sommes-nous ?

Au titre d'actions en faveur du développement des énergies renouvelables, la CCVOO développe des projets d'**autoconsommation collective d'énergie photovoltaïque** pour des raisons environnementales (*réduction des gaz à effet de serre en évitant le recours aux énergies fossiles*) mais également pour accroître son indépendance énergétique (*diversification des sources d'énergies, maîtrise des couts de consommation énergétique, etc..*).

Dans le cadre de la construction du nouveau siège de la CCVOO, elle a installé début 2024 une centrale photovoltaïque de 74KWc dont la production est valorisée via le principe de l'autoconsommation collective étendue.

Une démarche qui offre à la fois des bénéfices écologiques et économiques : Elle optimise l'utilisation de l'énergie produite localement. Elle permet également de réduire une partie de la facture grâce à un coût d'énergie maîtrisé sur toute la durée d'amortissement des installations. Elle contribue enfin à se protéger de la volatilité des prix du marché..

Nous l'évoquions l'année dernière, le premier projet à mettre en œuvre se situe sur May-sur-Orne : l'installation de production étant située sur la toiture de Caen Evasion. D'autres projets sortiront de terre dans les mois et années à venir :

- Notamment sur la nouvelle centralité de Laize-Clinchamps où l'énergie électrique produite sera vendue à un tarif préférentiel aux différents preneurs de la centralité.
- Sur le MOOD, le nouveau pôle culturel situé à Evrecy.
- Dans le cadre de la construction de locaux d'entreprises sur la ZAC située à Evrecy.

La collectivité travaille à présent à la mise en œuvre de plusieurs projets d'autoconsommation collective en créant début 2026 une « *Personne Morale Organisatrice* » de type associative nommée **Orne Odon Energie**. Elle vise à mettre en lien les producteurs, les consommateurs ainsi qu'Enedis, distributeur d'Energie.

N'hésitez pas à nous faire part de votre intérêt pour cette démarche pour en profiter !

Acteurs économiques

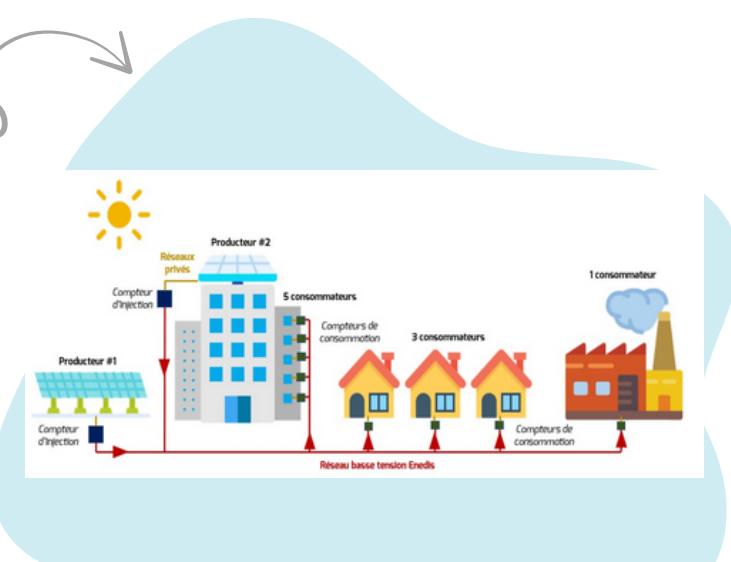
Prenez les devants !

Si cela vous intéresse dans les prochaines années de réduire vos factures énergétiques grâce à une énergie locale, à coût maîtrisé, nous vous invitons à prendre les devants et solliciter auprès d'ENEDIS le lancement de l'enregistrement de vos courbes de consommations d'Énergie et à nous le faire savoir.

a.rivoal@vallées-orne-odon.fr

Que vous entrez ou non dans une de nos boucles d'autoconsommation collective, lancer cet enregistrement pourra vous servir pour un projet futur.

Vous souhaitez en savoir plus ?
[Rendez-vous sur la page dédiée](#)



Comment activer la collecte ?
[Découvrez le pas à pas d'Enedis \(page 8\)](#)